

## Accompagnement avec hébergement / accompagnement lié au logement

**Les services « Insertion/Logement »** se décomposent en deux catégories de publics et de dispositifs afférents :

- L'offre avec hébergement compte une capacité d'accueil de **110 places**
- Le service « Logement » recouvre 79 mesures dont l'IML (Intermédiation Locative), le dispositif RPVL et l'ASLL (sous compétence de la Collectivité Européenne d'Alsace).

	Nombre de places	Type de public	Objectif du dispositif	Type d'accompagnement social
<b>Service INSERTION - ACCOMPAGNEMENT AVEC HEBERGEMENT</b>				
<b>C.H.R.S. Insertion</b> (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)	58 places	Tout public droit commun, rencontrant des problématiques sévères, limitant l'autonomie	Mise à disposition d'un logement par unité familiale ou en colocation	Global et intensif
<b>Hébergement P.P.S.M.J.</b> (Personnes placées sous "main de justice")	2 places	Public droit commun, rencontrant des problématiques sévères, limitant l'autonomie	Mise à disposition d'un logement en colocation	Global et intensif
<b>CHRS "Hors les murs"</b>	50 places	Ayant droit au séjour rencontrant des problématiques sévères limitant l'autonomie	Faciliter l'accès au logement pérenne	Global et intensif
<b>Service LOGEMENT - ACCOMPAGNEMENT LIE AU LOGEMENT</b>				
<b>R.P.V.L.</b> - Référent parcours vers le logement	25 mesures	Public sans domicile	Faciliter l'accès au logement pérenne des personnes sans domicile ou leur maintien dans le logement	De faible intensité lié uniquement au logement
<b>I.M.L.</b> - Intermédiation locative	29 mesures	Ayant droit au séjour rencontrant des difficultés d'accès au logement	Mise à disposition d'un logement en sous-location en vue d'un bail glissant	Global de moyenne intensité
<b>A.S.L.L.</b> - Accompagnement social lié au logement	25 mesures	Public présentant des problématiques logement	Installation, maintien dans le logement	Léger

### Le personnel

- Le directeur du Pôle Inclusion Logement, une assistante de direction.
- Une cheffe de service et 2 coordinatrices qui animent les équipes éducatives.
- Une équipe éducative constituées d'éducateurs(trices) spécialisé(e)s, d'assistant(e)s social(e)s pour accompagner les personnes accueillies au quotidien et dans leurs diverses démarches.
- Des agents d'entretien et de maintenance, un agent d'accueil et administratif.

### Les partenariats

SIAO, SURSO, CHRS, Centres maternels, FJT, bailleurs sociaux, circonscriptions de secteur, PMI, hôpitaux, équipe mobile de psychiatrie, CTJ, etc. jusqu'à la fin de l'orientation.